

## Foulées de la Marguerite

Règlement 2018

La course des Foulées de la Marguerite aura lieu le dimanche 8 avril 2018 au Lac des Ibis du Vésinet. Elle est ouverte aux marcheurs.

C'est une course solidaire, ouverte à tous, sans caractère compétitif et non motorisée organisée en 2018 au profit de l'association Lazare ([www.lazare.eu](http://www.lazare.eu)). La totalité des bénéfices et des dons effectués seront reversés à cette association.

La manifestation est organisée par l'APSMV, association paroissiale Sainte Marguerite du Vésinet avec le soutien de la mairie du Vésinet.

Chaque participant doit acquitter un droit de participation et porter de façon visible le dossard qui lui est remis et s'engage :

1. A prendre le départ dans un esprit loyal et sportif
2. A accomplir l'épreuve suivant le parcours et la distance définis
3. A autoriser l'organisateur à utiliser et à diffuser les supports photographiques ou vidéo relatifs à la course

Ne seront considérés comme participants que les seuls porteurs de dossards.  
L'inscription à l'une des courses implique l'acceptation du présent règlement.

### **Epreuves :**

4 épreuves sont organisées (les distances ne sont pas officielles) :

- |              |  |
|--------------|--|
| 1km :        | course Enfants (E), nés en 2008 et après         |
| 3km junior : | course Plaisir Junior (PJ), nés en 2001 et après |
| 3km senior : | course Plaisir Senior (PS), nés en 2000 et avant |
| 10km :       | course Sport (S)                                 |

Il incombe aux participants de s'assurer préalablement à leur inscription que leur état de santé leur permet de participer à la course.

**Les enfants mineurs courent avec l'autorisation de leurs parents et sous leur responsabilité.**

Les accompagnants d'enfants sont autorisés sur l'épreuve du 1 km (E).  
Les marcheurs sont autorisés sur chaque course.

### **Horaires de départ des courses :**

- |                  |                |
|------------------|----------------|
| 1km (E)          | départ à 11h30 |
| 3km junior (PJ)  | départ à 12h00 |
| 3 km senior (PS) | départ à 12h30 |
| 10 km (S)        | départ à 13h00 |

### **Parcours :**

3 parcours :

- . 1 km : 1 tour du lac des Ibis
- . 3 km : 2 tours du lac et de la pelouse des Ibis
- . 10 km : 7 tours du lac et de la pelouse des Ibis

### **Classements :**

Sur chaque épreuve, seuls les premiers coureurs seront classés. Hommes et Femmes seront classés séparément et en fonction de leur année de naissance, selon les catégories suivantes :

	Cat. #1	Cat. #2	Cat. #3
1 km (E) :	2012 et après	2010 - 2011	2008 - 2009
3 km (PJ) :	2006 - 2007	2004 à 2005	2001 à 2003
3 km (PS) :	1988 à 2000	1973 à 1987	1972 et avant
10 km (S) :	1998 et après	1973 à 1997	1972 et avant

Les classements ne revêtent aucun caractère officiel.

### **Frais d'inscriptions :**

Les frais d'inscription sont de 3€ par participant pour l'épreuve de 1km, 4€ pour celle du 3km et 5€ pour celle du 10km. Ils ne sont pas remboursés en cas d'annulation.

### **Inscriptions :**

Les inscriptions peuvent se faire :

- Jusqu'au vendredi 6 avril 2018 à 18h
- Sur le site [www.fouleesdelamarguerite.com](http://www.fouleesdelamarguerite.com)
- Par courrier à : Foulées de la Marguerite – 10 place de l'église – 78110 Le Vésinet
- Samedi 7 avril de 9h à 13h au stand de la course, place de l'église au Vésinet
- Dimanche 8 avril de 9h à 11h au lac des Ibis au Vésinet

**Les coureurs inscrits après le samedi 7 avril 13h ne seront pas classés pour la remise des prix.**

Le Paiement peut se faire en ligne sur le site internet (transaction sécurisée), en espèce ou par chèque à l'ordre de l'APSMV (Association Paroissiale Sainte Marguerite du Vésinet).

### **Retrait des dossards :**

Le retrait des dossards doit se faire, de préférence, place de l'église Sainte Marguerite le samedi 7 avril de 9h à 13h, ou avant le départ de la course, au lac des Ibis, le dimanche 8 avril de 9h à 11h.

### **Remise des prix :**

Une médaille sera remise à chaque enfant de moins de 10 ans à l'arrivée des courses du 1km (E) et du 3km junior (PJ).

La remise des prix aura lieu au lac des Ibis à 14h15.

Des coupes seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie et des prix seront remis aux 3 meilleurs déguisements.

### **Restauration :**

Une restauration est organisée sur place, à partir de 12h, avec barbecue, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons, ...

### **Sécurité :**

La sécurité sera assurée de la façon suivante :

- La présence de signaleurs placés sur le parcours aux endroits stratégiques définis en accord avec la police municipale du Vésinet et la police municipale du Vésinet.
- Tout coureur se doit de signaler un coureur en difficulté au signaleur le plus proche.
- Une assistance sera assurée pendant les foulées de la marguerite par une équipe de secouristes relevant d'une association agréée par le Ministère de l'Intérieur.

### **Responsabilité :**

**Les participants prennent part à l'évènement sous leur propre et unique responsabilité, ils s'assurent qu'ils sont couverts par leur assurance individuelle.**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique, ainsi qu'en cas de vol (chacun est responsable de ses effets personnels)

Les organisateurs sont couverts par une assurance de responsabilité civile.

### **Force majeure :**

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure sans que les participants puissent prétendre à aucune indemnité, ni remboursement (risque d'insécurité, météo ...).

### **Données personnelles :**

L'APSMV s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles conformément à la loi « Informatique et Liberté »